

(12) BREVET D'INVENTION

- (11) N° de publication : **MA 45905 B1**
- (51) Cl. internationale : **A61K 31/045; A61P 33/14; A61P 27/02; A61K 9/00**
- (43) Date de publication : **31.03.2021**
-
- (21) N° Dépôt : **45905**
- (22) Date de Dépôt : **12.06.2017**
- (71) Demandeur(s) : **NOVAX PHARMA S.A.M., Le Coronado 20, avenue de Fontvieille 98000 Monaco (MC)**
- (72) Inventeur(s) : **DIAS FERREIRA, Victor**
- (74) Mandataire : **SABA & CO., TMP**
- (86) N° de dépôt auprès de l'organisme de validation: **EP17175567.1**
-
- (54) Titre : **COMPOSITION POUR TRAITER UNE BLÉPHARITE CONTENANT DU TERPINÈNE-4-OL**
- (57) Abrégé : La présente invention concerne une composition utile pour la prévention et le traitement des troubles de la partie externe de l'œil, en particulier de la blépharite.

EP Application No. 17 175 567.1
NOVAX PHARMA S.A.R.L. (now
NOVAX PHARMA S.A.M.)

Our Ref.: 801 907

1

REVENDICATIONS

1. Composition comprenant un mélange qui comprend ou, en variante, consiste en :

- 5 (a) du terpinén-4-ol dans un milieu aqueux,
(b) du buteth-26 PPG-26 (b2), de l'huile de ricin hydrogénée PEG-40 (b3) et du tridéceth-9 (b4), et
(c) un tensioactif choisi parmi : la bétaine de cocamidopropyle, le lauryl éther sulfate, le lauryl éther
10 sulfosuccinate, et leurs mélanges.

2. Composition selon la revendication 1, dans laquelle le tensioactif (c) est la bétaine de cocamidopropyle.

- 15 3. Composition selon la revendication 1 ou 2, dans laquelle la quantité de terpinén-4-ol va de 1 % à 10 % en poids par rapport au poids total de la composition.

4. Composition selon l'une quelconque des
20 revendications précédentes, dans laquelle le rapport en poids entre l'ingrédient (b) et le terpinén-4-ol (a) est de 0,1/1 à 10/1, de préférence de 1/1 à 7/1.

5. Composition selon l'une quelconque des
25 revendications précédentes, laquelle composition comprend ledit tensioactif (c) en une quantité de 8 % à 15 % en poids par rapport au poids total de la composition.

6. Procédé pour la préparation de la composition des
30 revendications 1 à 5, comprenant les étapes de :

EP Application No. 17 175 567.1
NOVAX PHARMA S.A.R.L. (now
NOVAX PHARMA S.A.M.)

Our Ref.: 801 907

2

(i) mélange des composants (a) et (b) en présence d'eau ou d'un solvant miscible avec l'eau, et

(ii) addition sous agitation du tensioactif (c) au mélange obtenu dans l'étape (i).

5

7. Procédé selon la revendication 6, dans lequel le tensioactif (c) est la bétaine de cocamidopropyle.

8. Procédé selon la revendication 6 ou 7, dans lequel l'eau ou le solvant miscible avec l'eau dans l'étape (i) est présent en une quantité de 50 % à 95 % en poids par rapport au poids total du mélange de l'étape (i).

9. Formulation pharmaceutique ou cosmétique comprenant la composition des revendications 1 à 5, laquelle formulation est sous la forme d'une composition moussante.

10. Composition selon les revendications 1 à 5 pour une utilisation dans le traitement ou la prévention d'une infestation par demodex (démodécie) et de maladies et d'états apparentés chez un sujet, dans laquelle l'utilisation comprend l'administration topique de ladite composition sur la partie du sujet affectée par une démodécie.

11. Composition pour une utilisation selon la revendication 10, dans laquelle la maladie apparentée à une démodécie est choisie parmi : une blépharite, une rosacée, une conjonctivite, un dysfonctionnement des glandes de Meibomius, une blépharo-conjonctivite, une brûlure oculaire, une démangeaison, une irritation, une rougeur, un gonflement, un chalazion et d'autres troubles du bord des paupières.